

Le « Vieux-Carré » de la Nouvelle-Orléans

Les pressions politiques, économiques et socioculturelles que subit le Vieux-Carré de la Nouvelle-Orléans sont assez classiques ; toujours en croissance depuis 30 à 40 ans :

- le nombre de propriétaires physiquement absents et moralement détachés ;
- les demandes pour modifier l'architecture et l'usage originaux des vieux bâtiments, le plus souvent pour en faire des bars, des boutiques touristiques ou des condominiums ;
- le nombre de visiteurs annuels.

Toujours en baisse depuis 30 à 40 ans :

- le nombre de propriétaires, d'habitants et de magasins indigènes ;
- les fonds privés pour maintenir des structures traditionnellement résidentielles, relatif à l'accroissement des coûts de la préservation et de la vie en général ;
- les fonds publics pour soutenir les bureaux et le personnel chargés d'appliquer les lois relatives aux efforts de préservation.

L'enjeu le plus immédiat, celui que signalent toujours les champions de la préservation historique à ceux qui soutiennent le développement, c'est : 'L'attrait touristique du Vieux-Carré, grâce auquel vous entendez faire fortune, c'est justement son caractère de quartier authentique, qui relève et de son antiquité et du fait que c'est un vrai voisinage vivant, où des mêmes familles habitent depuis des générations; si vous en faites un Disneyland, sans de vrais habitants, vous tuerez évidemment cet attrait.'

Les actions que prennent les résidents (en coopération avec les susdits bureaux réglementaires) pour mettre un frein au développement et au tourisme bondissants doivent être jugées dans leur contexte : le tourisme est un moteur principal de l'économie louisianaise ; il est *le* moteur principal de l'économie nouvelle-orléanaise ; le Vieux-Carré est le centre et La Mecque des activités touristiques en ville ; ni l'état ni la ville n'est connu pour sa probité politique.

Dans la lutte continuelle contre la destruction de ce patrimoine précieux, aucune ressource ne garantit la victoire, mais il est certainement une ressource dont l'absence assure la défaite : la

documentation historique et architecturale des bâtiments en jeu. C'est en ce domaine que le *Historic New Orleans Collection* et sa base de données *Vieux Carré Survey* peuvent être utiles.

Histoire sommaire du Vieux-Carré

La Nouvelle-Orléans est fondé en 1718 par Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville, un commandant canadien nommé gouverneur de la « Provence de la Louisiane » à plusieurs reprises. Bienville choisit le site pour les avantages (déjà connus aux Amérindiens) qu'il présente à la commerce et à la navigation : c'est dans l'angle du Mississippi qui est le plus près du Lac de Ponchartrain, par travers un court portage qui monte sur le Bayou St Jean.

Le plan de la ville est créé par des ingénieurs militaires, Pierre Le Blond de La Tour et Adrien de Pauger, qui restent très conservateurs dans leur démarche, limant des rues à angle droit et des îlots carrés axés sur une place d'armes centrale face au fleuve. Certains ont remarqué que ce plan, comme ceux d'autres villes coloniales françaises, fait rappeler le dessin des bastides médiévales, mais sa source la plus immédiate est peut-être tout simplement le manuel militaire de l'époque.

Les Français construisent leurs maisons sur sol en colombage, l'espace entre-poteaux rempli de bousillages ou de briques « du lac » (qui sont assez moues); en absence d'ardoise, les toits sont couverts de bardeaux en cipre ou même de paille. Ces premiers bâtiments résistent mal à l'humidité et aux bêtes, encore pire au feu : de la période française proprement dite (1718 – 1769), seul le couvent des Ursulines (commencé 1745) reste debout ; du règne espagnole (1769 – 1803), seules quelques maisons en style colonial français ont survécu, construites juste avant ou après l'un des deux grands incendies du Vieux-Carré (1788 et 1794).

En peu de temps, les colons avaient adapté l'architecture européenne à la réalité subtropicale de la Louisiane : les planchers sont élevés sur « dés » de briques ; les murs briques-entre-poteaux sont protégés d'une épaisse couche de plâtre ; les toits couverts d'ardoises ou de tuiles, malgré le coût, deviennent obligatoires après les grands incendies. Voilà les matériaux et les techniques universellement employés pour construire la maison-type du Vieux-Carré et ses environs, le « Creole cottage », qui reste dominant jusqu'à la guerre de Sécession. Au fur et à mesure que la Nouvelle-Orléans prospérait, à cela s'ajoutaient des structures plus prétentieuses : des banques,

des théâtres, des grands hôtels, des « store-houses » (magasins ou bureaux au rez-de-chaussée, appartements en haut) et des maisons de ville élégantes à étages, en style espagnol, français, créole ou américain, selon le moment politique ou le goût du propriétaire.

Après la guerre de 1861 – 1865, la maison « shotgun » (fusil), ses murs tout en bois, commence à remplacer le « Creole cottage » comme le type dominant des maisons en ville - comme il l'est toujours aujourd'hui. A cette époque où l'Amérique du Nord s'industrialise pour de vrai, ce ne sont pas seulement les « shotguns » qui remplacent les vieilles structures résidentielles lorsqu'elles tombent en ruine ou prennent feu : on voit de plus en plus l'apparition des bâtiments utilitaires sans valeur esthétique, comme des entrepôts et des énormes usines. Et un peu plus tard, après l'introduction de la voiture, les garages et les gros parkings ne manqueront pas à laisser leurs traces non plus.

Les débuts du mouvement préservationniste

Le Vieux-Carré à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e n'était plus le bastion de la langue française et de la culture créole qu'il avait été pendant presque deux cent ans : beaucoup des familles Créoles avaient quitté le lieu, remplacées souvent de gens très pauvres, des immigrés siciliens ou des campagnards américains. Des maisons autrefois élégantes, subdivisées en appartements, étaient mal entretenues, leurs cours pleines de bestiaux. Il y avait toujours une poignée de restaurants, d'hôtels et de marchés créoles traditionnels, mais le quartier se faisait plutôt connaître par le grand public pour le jazz, la boisson, la drogue et la prostitution – certains coins, dans le Vieux-Carré-même ou juste à côté, étaient devenus assez dangereux. En 1917, l'infâme quartier voisin, « Storyville », sera entièrement scellé par le gouvernement fédéral pour protéger ses soldats et marins, en route vers la guerre en Europe, des vols, des assassinats, et des maladies vénériennes.

En 1895 déjà, la ville planifiait la démolition des anciens sièges du gouvernement colonial espagnol, le Cabildo et le Presbytère, mais cette catastrophe a été évitée grâce aux efforts d'un jeune architecte. En 1905, deux demi-îlots entiers sont rasés pour faire place à un tribunal civil. Après être dévasté par l'ouragan de septembre 1915, l'hôtel St Louis, symbole du pouvoir économique créole disparu, doit être démoli ; en 1919, l'Opéra Français, considéré comme le plus grand symbole culturel créole, est victime d'un incendie.

Pendant cette période, des businessmen et banquiers puissants parlaient sérieusement de faire démolir le Vieux-Carré tout entier, comme obstacle à l'investissement et au progrès. Mais en même temps, deux autres groupes importants reconnaissaient dans le Vieux-Carré la valeur de son antiquité et, pour l'un d'entre eux, le charme de sa décadence. Le premier, c'était la Société historique de la Louisiane : exploitant le succès des archives coloniales louisianaises à l'Exposition Universelle de 1904 à St Louis (centenaire du « Louisiana Purchase »), la Société a fait pression sur la législature pour créer le « Louisiana State Museum » ; le Cabildo et le Presbytère étaient restaurés (1911) pour domicilier, respectivement, Société et Musée. Le deuxième, c'était le « Arts and Crafts Club of New Orleans » (1921 - 1951), organisé par les « Bohèmes » - à inclure les auteurs Sherwood Anderson, William Faulkner et Lyle Saxon – qui ont voulu revivifier le quartier en y établissant une colonie d'artistes. Leurs écrits plus qu'un peu romantiques sur la vie dans le « Poor Man's Paris » (Paris des pauvres) attiraient de jeunes artistes et écrivains, et autour de leurs activités on voyait s'ouvrir galeries, ateliers, théâtres et cafés.

Ce branle-bas des « Bohèmes » gagne le soutien moral et la participation artistique d'autres notables, comme John Dos Passos, Ernest Hemingway, et Edna St Vincent Millay (et, plus tard, Edward Hopper, Thomas Hart Benton, Gertrude Stein, et Tennessee Williams). Mais les basses besognes de la préservation historique sont effectuées beaucoup moins par ces « étoiles » que par ceux, louisianais, qui se décident à demeurer ou à devenir des résidents en permanence du quartier qu'ils prétendent vouloir sauver, comme le juge Henry Renshaw : membre de la susdite Société historique de la Louisiane, il garde sa résidence sur l'Esplanade où, malgré la proximité de taudis et d'activités criminelles, il parvient à élever ses onze enfants. D'autres familles respectables, suivant de tels exemples, reprennent l'idée de vivre dans le quartier français, et bientôt se voit organisé la *Vieux Carré Property Owners Association* (aujourd'hui VCPORA). Prêt à saisir l'occasion, le chapitre local du AIA (Institut d'Architectes américains) intrigue auprès du conseil municipal pour la création d'une agence réglementaire, la « Vieux-Carré Commission » (VCC); en 1925, une ordonnance du conseil reconnaît le Vieux-Carré comme « district historique », le premier aux Etats-Unis, et prescrit la préservation d'au moins un tiers de ses bâtiments.

L'intervention de la Works Progress Administration (WPA)

Les années 1930 marquent une renaissance de la sensibilité historique et culturelle aux Etats-Unis, mais c'est aussi l'ère de la « Grande Dépression », et, faute de fonds privés, la tâche de la préservation historique est laissée presque entièrement à la WPA et ses légions d'architectes, d'ingénieurs et de photographes autrement sans emploi. Certes, l'organisme fédéral fait de bonnes choses pour le Vieux-Carré : les rues et les banquettes (trottoirs) sont repavés ; des lampadaires sont installés ; bon nombre de maisons historiques se voient restaurées (quoique lourdement), les travaux minutieusement documentés par le *Historic American Buildings Survey* (HABS). Mais une quarantaine d'autres structures âgées de plus de cent ans sont démolies en 1936, en dépit des objections de la VCC, pour donner plus de place à la rénovation du « French Market » (le marché en plein air à côté du fleuve).

En 1938, la VCPORA est incorporée en association par l'état. Cette même année, Leila et Kemper Williams, plus tard fondateurs du musée la *Historic New Orleans Collection* (HNOC), achètent des résidences historiques et les font restaurer « correctement » par les architectes Richard Koch et Samuel Wilson, des experts en préservation qui travaillent aussi pour (et des fois se battent contre) la WPA. Dans leurs efforts techniques, ils sont guidés par une documentation architecturale exquise que ne possède aucune autre ville américaine : les actes des Archives Notariales de la Nouvelle-Orléans. Et, bien sûr que les Williams *habitent* leur maison, toujours en guise d'exemple.

Les années 1940 et après

Comme les Williams, Mary et Jacob Morrison mènent le mouvement à partir de leur maison du Vieux-Carré, travaillant ensemble toutes leurs vies pour des associations comme le *National Trust for Historic Preservation*. Jacob devient président de la VCPORA ; avocat, il écrit le manuel de droit *Historic Preservation Law* (1957), le premier de la sorte aux Etats-Unis. Mais leur tenure est surtout marquée par une bataille qui n'est gagnée qu'en 1969, quelques années avant la mort de Jacob : celle contre le *Riverfront Expressway* (autoroute au bord du fleuve), proposé en 1946 par l'urbaniste controversé Robert Moses, le « Haussmann de New York » et l'un des pères du système autoroutier américain. Le combat contre cette idée monstrueusement absurde avait rejoint des groupes préservationnistes locaux et nationaux dans une solidarité inouïe,

et précipité la classification du Vieux-Carré tout entier comme *National Historic Landmark District*. Mais après cette grande victoire, le mouvement est comme épuisé, et il aura beaucoup moins de succès contre l'armada de centres commerciaux et d'hôtels gratte-ciels qui s'insinueront à tous les bords du district historique au cours des décennies suivantes. Le pire de tout, peut-être, est l'accroissement dans le nombre de maisons subdivisées en condominiums, le plus souvent appartenant à des gens qui n'habitent pas le quartier mais qui les gardent comme pied-à-terre occasionnels ou même comme chambres à louer illégales. A savoir, en 1940, le Vieux-Carré comptait 11 000 habitants ; aujourd'hui, c'est environ 4 000. Ce n'est donc pas surprenant qu'il s'organise en associations préservationnistes aujourd'hui d'autres groupes de résidents, insatisfaits de ce que la VCC et la VCPORA semblent pouvoir achever.

En 2005, l'ouragan Katrina a montré au monde la vulnérabilité de la Nouvelle-Orléans, comme de toute ville située au bord d'une mer dont le niveau monte sans cesse. Mais l'homme est toujours le chasseur le plus dangereux de la jungle, et aujourd'hui on voit que c'est *British Petroleum* qui tuera peut-être le Vieux-Carré avant que la nature n'aie l'occasion.

Aux années 1960 et 1970, la *Historic New Orleans Collection*, en coopération avec la *Tulane University School of Architecture*, a créé le *Vieux Carré Survey* comme aide-recherche sans pareil pour les architectes et les préservationnistes, essayant de recueillir toute documentation possible sur l'histoire légale, architecturale et même anecdotisée de chaque propriété du quartier. On se demande si le *Survey* nous aidera l'un de ces jours non à préserver un Vieux-Carré en jeux, mais à recréer, réellement ou virtuellement, un Vieux-Carré déjà disparu sous les ondes.